

L'ÉCHO de LANCY

Bulletin d'informations du Parti Démocrate-Chrétien de Lancy

n° 140

Janvier 2022

Editeur responsable : Jean-Adrien Lorenzini, 1213 Petit-Lancy



L'ÉDITO

DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION



Du changement à la tête du PDC Lancy

Chères Lancéennes et chers Lancéens,

Alors qu'en ce début d'année le Covid continue à jouer les trouble-fêtes, l'heure est au changement pour le PDC Lancy. Une nouvelle présidence, un nouveau comité... et peut-être, prochainement, un nouveau nom! Une nouvelle identité, certes, mais pour ma part, je préfère voir cela comme une opportunité pour lancer une nouvelle dynamique et se préparer pour les prochaines échéances électorales. Une chose est sûre: ce qui ne changera jamais, ce sont les valeurs que nous défendons!

C'est pourquoi notre parti continue à s'engager auprès des familles lancéennes et soutient l'initiative "Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy" (voir en pp. 3-4) que nous vous encourageons à signer et à nous retourner dans les plus brefs délais, permettant ainsi un débat démocratique autour de la politique de la petite enfance dans notre commune. D'avance, un tout grand merci pour votre soutien!

Recevez toutes et tous mes meilleurs vœux de santé pour 2022!

Jean-Adrien Lorenzini



Un budget 2022 voté *aux forceps*!

Le 16 décembre dernier, le budget 2022 a été accepté de justesse par le Conseil municipal, le Président ayant dû trancher pour départager les commissaires: 18 voix pour (PS/Verts) / 18 voix contre (PDC-VL, PLR, MCG).

Le déficit annoncé est de plus de CHF 2'450'000.-, ce qui représente une hausse de 60% par rapport au budget 2021. On notera d'ailleurs que la réforme fiscale des entreprises (RFFA), tant décriée par la gauche, n'a que peu impacté les rentrées fiscales à Lancy; elle ne justifie donc en aucun cas la présentation d'un déficit aussi important, d'autant plus que l'arrivée de nouvelles entreprises a permis de compenser partiellement le déficit causé par cette réforme.

Parmi les charges prévues, **30 nouveaux postes au sein de l'administration** (sans compter l'intégration de plus de 270 collaborateurs dans le cadre de la municipalisation des structures de la Petite Enfance), du jamais vu! A titre d'exemple, la Ville de Genève, commune au budget 10 fois supérieur au nôtre, ouvre également 30 postes: cherchez l'erreur!

Il est fort inquiétant de constater cette surenchère amenée par la nouvelle majorité rose-verte. La politique du bon sens et la recherche de l'équilibre budgétaire construits par le passé semblent bien loins aujourd'hui! Dans le futur, ces dépenses se répercuteront inéluctablement sur les habitantes et habitants de notre commune. Les effectifs de l'administration communale vont plus que doubler, ce qui engendra de toute évidence des coûts qui n'ont pas encore été imaginés.

Certains nouveaux postes au sein de l'administration sont nécessaires, ainsi que la plupart des investissements proposés. En effet, il est évident que Lancy doit continuer à s'adapter aux enjeux de la croissance que connaît notre commune aujourd'hui. Lancy a besoin de nouvelles écoles et de crèches pour répondre à l'accroissement important de la population. Des infrastructures doivent être développées, notamment dans les nombreux nouveaux quartiers qui sortent de terre. Mais cette démesure est inacceptable: dans ce contexte de croissance, il est d'autant plus important de garder une vision globale et à long terme, en tenant compte, non seulement des charges, mais aussi des ressources à disposition, afin que les décisions prises se pérennisent et ne se répercutent pas négativement, à terme, sur nos concitoyens.

Nous continuerons à nous battre dans ce sens, et, comme soutenu dans le cadre de l'initiative cantonale lancée récemment: «ne dépensons pas plus que nous ne gagnons!».

Au nom des élus PDCVL, Monica De Vecchi, cheffe de groupe

Rejoignez-nous! www.lancy.pdc-ge.ch



pdclancy



PDC Lancy





Le mot de la Maire de Lancy

Le 1^{er} juin 2021, j'ai eu l'honneur d'endosser la fonction de maire, un challenge particulièrement émouvant, puisque c'est la première fois qu'une femme assume cette charge dans notre commune.

Cette année 2021 m'a permis de lancer de nombreux projets, comme entre autres l'installation d'un système anti-noyades à la piscine de Marignac – à plus forte raison que notre piscine est ouverte aussi en hiver depuis deux ans, ainsi que celui de la rénovation du Lancy Tennis Club et de la construction de nouveaux vestiaires et d'une buvette au Stade des Fraisiers...

Au niveau de la sécurité, je me suis engagée à augmenter le nombre de nos agents de police municipale, afin d'accroître le nombre de patrouilles et d'élargir les horaires d'intervention. Notre effectif se doit d'être régulièrement augmenté, pour répondre aux besoins de nos habitantes et habitants. Je suis d'ailleurs très reconnaissante du travail souvent difficile effectué par notre police de proximité.

Pour 2022, je souhaite élaborer un exercice impliquant l'ensemble des corps du Groupement de Sécurité de Lancy avec, au niveau professionnel, le Service de la protection à la population, la Police municipale et le Service de l'environnement et, au niveau du volontariat, la Compagnie des sapeurs-pompiers, les Sauveteurs auxiliaires et les Samaritains. L'engagement et l'investissement de l'ensemble des volontaires œuvrant pour assurer la sécurité des Lancéennes et des Lancéens sont phénoménaux. Les pompiers de Lancy interviennent par exemple en moyenne 120 fois par année (interventions de nuit et les week-ends). Je souhaite mettre en avant leur travail, en valorisant, auprès de leurs employeurs, leur investissement.

Je vais également poursuivre mon engagement en faveur de l'installation de la patinoire au Trèfle-Blanc, démarche soutenue par une résolution du Conseil municipal. Différents projets sont également en cours comme la création de vestiaires en libre-service au Stade des Fraisiers, afin de permettre aux sportifs de pratiquer la course à pied le long de l'Aire, l'organisation d'une course pédestre en collaboration avec Plan-les-Quates, l'installation de deux box sur le territoire communal mettant à disposition gratuitement du matériel sportif, en réponse à une résolution déposée par le groupe PDC-VL.

Enfin, un grand événement sportif original verra le jour au début de l'été à la piscine de Marignac!

Les enjeux pour 2022 sont importants et je compte sur vous pour soutenir les actions menées par l'ensemble des conseillères et conseillers municipaux PDC-VL.

Corinne Gachet

Signez et faites signer notre initiative!

En mars 2021, une très courte majorité du Conseil municipal (18 voix pour et 14 contre) s'est prononcée en faveur de la Municipalisation des 10 crèches et garderies de Lancy. Il s'ensuit une réflexion pour soumettre à nos citoyens une alternative.

Quelle meilleure façon que d'agir par la voix des urnes? La proposition de lancer une initiative populaire pour la création d'une fondation dédiée à la petite enfance nous semblait donc une évidence.

C'est pourquoi, il nous paraît très important de souligner que, contrairement aux dires de nos opposants, la solution d'une fondation atteindra les mêmes objectifs qu'une municipalisation et avec des avantages considérablement supérieurs.

Cela commence par le **maintien de la voix des parents** dans la gestion des structures d'accueil, permettant une collaboration de confiance avec les équipes sur le terrain, afin de garantir le meilleur encadrement possible pour leurs enfants.

Il s'agit également de **valoriser les différents modèles de garde**, en intégrant les accueillantes familiales de jour.

Il faut aussi **pérenniser les très bonnes conditions salariales des employés** offertes par la convention collective de travail de la petite enfance actuellement en vigueur.

Une gestion des deniers publics structurée et intelligente est indispensable, pour ne pas créer une usine à gaz financière que serait la fonctionnarisation de 274 employés. Nous devons avoir **une gouvernance pleinement démocratique** par le biais d'un Conseil de Fondation regroupant les différents partis politiques, des représentants des parents et de la profession, et éviter ainsi le diktat d'une ou d'un seul magistrat en charge de ce domaine.

Pour que vous puissiez vous prononcer le moment venu, nous vous invitons à signer et à faire signer cette initiative pour qu'un vrai débat démocratique sur ce sujet brûlant puisse réellement avoir lieu.

Tiago Larcher Monteiro, membre du Comité d'initiative

Initiative populaire communale

Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy

Exposé des motifs

Le 25 mars 2021, une courte majorité du conseil municipal de Lancy a accepté le principe d'une municipalisation du personnel de la Petite Enfance (crèches et garderies) par 18 voix contre 14 en faveur de la création d'une fondation.

Cette municipalisation, si elle se concrétise, engendrera des coûts astronomiques. Lors de sa conférence de presse du 17 mai 2021, le Conseil administratif a annoncé une somme supplémentaire de l'ordre de CHF 1,3 million par année.

L'intégration annoncée de 274 nouvelles personnes au sein des effectifs actuels de l'administration (à ce jour 259) va inmanquablement engendrer des coûts supplémentaires à ceux annoncés, ne serait-ce que pour pouvoir assurer la gestion de ces nouveaux effectifs (gestion RH, coordination, etc) conformément aux statuts actuels de l'administration.

Ces montants exorbitants seraient à charge du contribuable sans aucune création de places d'accueil.

Par ailleurs, cela priverait les parents, actifs jusqu'alors au sein des comités associatifs, d'une participation à la gestion des crèches et des garderies. C'est l'administration qui aurait la mainmise unilatérale sur l'ensemble de la gestion de la petite enfance. L'unique rôle des parents serait celui de payer, sans aucune plus-value.

Soucieux de trouver une solution plus économique permettant la création de places d'accueil plutôt que de frais administratifs, nous soutenons la création d'une fondation communale dédiée à la Petite Enfance.

(Cet argumentaire n'engage que ses auteurs)



GAS/ECR/ICR

nicht frankieren
ne pas affranchir
non affrancare

50642015
000003



Initiative populaire communale

Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy

Signer et retourner maintenant !
Dernier délai : 10.02.2022

**Comité d'initiative en faveur
d'une fondation pour la
petite enfance à Lancy**
P.A Simon ANTICH
Chemin de Compostelle 11
1212 Grand-Lancy

Initiative populaire communale

Une fondation pour plus de places de crèche à Lancy

De nombreux avantages

Une fondation permettrait de coordonner et de contrôler la gestion des différentes entités, avec une emprise bien moins massive que ce qu'une municipalisation engendrerait, notamment en utilisant les ressources déjà existantes dans les différentes structures.

Cette solution, à moindre coût (CHF 500'000.-- environ), engendrerait une économie annuelle estimée au minimum à CHF 800'000.-- ce qui permettrait de créer annuellement environ 25 places supplémentaires.

Ce choix permettrait de respecter une meilleure valorisation des diverses entités, une vision globale des besoins en termes de modes de garde avec l'intégration de l'accueil familial de jour et le maintien du rôle des parents et des compétences des membres des comités actuels.

Des exemples ailleurs

Les communes de Thônex et Versoix fonctionnent à totale satisfaction avec une fondation en faveur de la jeunesse ou de la petite enfance afin de répondre au mieux aux besoins des familles et favoriser la diversité des modes de garde.

Denis KHATCHADOURIAN
Ancien président d'une garderie

Noémie BENAHMOU
CEO de Bubbles Kids Club

Mariefrance DANCET
Ancienne présidente de crèche

Tiago LARCHER MONTEIRO
Parent d'enfants à l'accueil de jour

Pour plus de détails →



Signer et retourner maintenant !
Dernier délai : 10.02.2022



Les citoyennes et citoyens soussigné-e-s, électrices et électeurs dans la commune de Lancy, conformément aux articles 58, 59 et 71 à 76 de la Constitution de la République et Canton de Genève du 14 octobre 2012 et aux articles 86 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques du 15 octobre 1982, demandent aux autorités communales :

De créer une fondation communale en charge de la gestion de la Petite Enfance.

- Elle devra intégrer la gestion de l'ensemble des crèches, garderies et jardins d'enfants situés sur le territoire de la Ville de Lancy.
- Elle devra également intégrer les autres modes de garde comme l'accueil familial de jour.
- Le fonctionnement de cette fondation sera indépendant de la commune. Son conseil sera composé du conseiller administratif en charge de la petite enfance, de représentants des comités actuels, de parents bénéficiaires de prestations relatives à la petite enfance désignés par leurs pairs, ainsi que d'un représentant par parti politique siégeant au conseil municipal. Chaque représentant sera désigné pour ses compétences dans le domaine de la Petite Enfance ou pouvant contribuer plus largement au fonctionnement de la fondation.

La signature doit être apposée personnellement à la main par la ou le signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. Seul-e-s les électrices et électeurs de nationalité suisse ayant leur droit de vote sur la commune de Lancy et les étrangères et les étrangers domicilié-e-s dans la commune et résidant en Suisse depuis au moins 8 ans peuvent signer cette initiative communale.

Celui qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100 F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b, et art. 91 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982).

	NOM (majuscule)	Prénom (usuel)	naissance (jour/mois/année)	Canton d'origine ou nationalité	Domicile (adresse complète: rue, n°, code postal et localité)	Signature manuscrite (indispensable)
1.						
2.						
3.						
4.						
5.						

Le retrait de l'initiative peut être décidé à la majorité des électrices et électeurs suivant-e-s : Denis KHATCHADOURIAN, Avenue du Plateau 4b, 1213 Petit-Lancy ; Noémie ABITBOL, Chemin du 1er août 5, 1212 Grand-Lancy ; Thierry AESCHBACHER, Avenue des Communes-Réunies 8b, 1212 Grand-Lancy ; Marie-France DANCET, 6, ch. du Clos, 1212 Grand-Lancy ; Tiago LARCHER NUNES MONTEIRO PAIS, Chemin des Mérinos 6, 1212 Grand-Lancy ; Simon ANTICH, Chemin de Compostelle 11, 1212 Grand-Lancy